

Des calendriers pour la rentrée

Avocats.be, la Ligue des familles et la Fédération Wallonie-Bruxelles ont sorti sept calendriers-types pour aider les parents séparés à s'organiser autour du nouveau rythme scolaire.

LAURENCE WAUTERS

La rentrée 2022 sera celle du changement de rythmes scolaires en Belgique francophone, porté par la ministre Caroline Désir (PS) et qui débutera le lundi 29 août prochain. Et puisque certains parents se penchent dès maintenant sur les vacances d'été, Avocats.be, la Ligue des familles et la Fédération Wallonie-Bruxelles ont sorti ce lundi sept calendriers-types (quatre pour les gardes alternées, trois pour les hébergements secondaires) permettant aux parents séparés de prévoir les nouvelles modalités de garde sans pour autant raviver les tensions. L'objectif de ces calendriers est clair : éviter l'engorgement des tribunaux de la famille, déjà saturés, et le coût des procédures...

La réforme vise à organiser l'année scolaire en sept semaines d'apprentissage, coupées par deux semaines de vacances : celles d'automne (Toussaint) et de détente (carnaval) vont donc passer à deux semaines, comme le sont celles d'hiver (Noël) et de printemps (Pâques), ce qui permettra à certaines familles avec enfants de diviser ces vacances en une semaine chacun. Mais pour « récupérer » ces deux semaines ajoutées durant l'année, les vacances d'été débiteront une semaine plus tard et se termineront une semaine plus tôt. Ainsi, dans les calendriers-types, on retrouve des formules avec un découpage maximal, pour limiter le temps écoulé avant que chaque parent retrouve son enfant. On retrouve aussi des propositions de découpage réduit, en laissant à un parent les vacances d'automne et de détente, et à l'autre parent celles d'hiver et de printemps (les « grandes vacances » étant partagées, par exemple, en deux semaines pour l'un puis l'autre, suivies d'une semaine et demi pour l'un et l'autre). La formule la plus limitée pour le « parent B », en hébergement secondaire, lui réserve un week-end sur deux durant les vacances de l'année, et deux semaines en été.

Privilégier la médiation

« Notre volonté est d'éviter que des personnes pouvant s'entendre se retrouvent devant le tribunal de la famille après avoir perdu trop de temps », expose M^{me} Isabelle Tasset, présidente de la commission Famille au sein d'Avocats.be. Si les calendriers suggérés causent encore des tensions, il est conseillé de s'orienter vers la médiation. Avocats.be rappelle que des permanences permettent de bénéficier d'un premier conseil gratuit en la matière. Les juges se montrent de plus en plus sensibles aux modes alternatifs de règlement des conflits, et une rencontre entre des représentants du barreau notamment et le ministre de la Justice Van Quickenborne (Open VLD) doit avoir lieu sur le sujet dans quelques jours.

Seul problème encore non résolu, celui que rencontreront les personnes dont les enfants dépendent de deux régimes linguistiques différents puisque les Communautés flamande et germanophone n'ont pas réformé les rythmes scolaires comme en Fédération Wallonie-Bruxelles. Les professeurs d'un régime linguistique dont le ou les enfant(s) évoluent dans l'enseignement d'un régime linguistique différent devront, eux aussi, se montrer plus créatifs. C'est déjà le cas en France, où les familles sont habituées à devoir gérer le partage des vacances en fonction des zones A, B ou C.

Infos : www.rythmesscolaires.be/gardespargagees

Le climat reste chaud, le méthane inquiète

Les sept dernières années sont les plus chaudes jamais enregistrées. Dans l'atmosphère, l'augmentation de la concentration de méthane inquiète. On pourrait s'approcher de points de basculement pour certaines sources.

MICHEL DE MUELENAERE

Les sept années qui viennent de s'écouler ont été les plus chaudes jamais enregistrées. Si 2021 ne se distingue pas dans le lot – se classant « seulement » à la cinquième position –, la tendance au réchauffement reste claire, indique Copernicus, le service européen de surveillance de l'atmosphère. Les mesures de concentrations des gaz à effet de serre montrent que l'augmentation du CO₂ ne s'est pas arrêtée en raison de la pandémie, bien au contraire. Mais surtout que les concentrations de méthane vont de record en record, poussées par une augmentation jamais vue. Elle atteint 3,3 % entre 2020 et 2021, contre 0,4 % de croissance annuelle pour le CO₂. L'origine de cette augmentation reste encore mal connue, indique Vincent-Henri Peuch, directeur de Copernicus. Mais elle inquiète les scientifiques : ses conséquences pourraient être graves et déboucher sur des émissions supplémentaires dont on ignore le volume.

Si le dioxyde de carbone est le principal gaz à effet de serre d'origine humaine, et il est présent à des concentrations beaucoup plus importantes dans l'atmosphère (414 parts par million en 2021 contre 1.876 parts par milliard pour le méthane), CH₄ est environ 20 à 28 fois plus puissant en matière de réchauffement de l'atmosphère. Même une faible croissance peut causer un fort réchauffement. Le méthane inquiète : la taille et le comportement de ses « sources » sont mal connus. On sait qu'environ 60 % des émissions sont d'origine humaine et 40 % proviennent de la nature. Dans le premier cas, il s'agit (35 %) de sources liées aux énergies fossiles (mines de charbon, puits de pétrole et de gaz), de l'élevage de ruminants et de la riziculture (40 %), de la mise en décharge et de la gestion des déchets (20 %). Les sources naturelles sont essentiellement les zones humides, les lacs et rivières et des sources géologiques.

D'origine humaine ou naturelle ?

D'où vient l'augmentation apparemment inarrêtable du méthane ? « Trop tôt pour le dire », explique-t-on chez Copernicus. « La fonte du permafrost le sol gelé en permanence, NDRL » n'est en tout cas pas le candidat le plus probable. Cela pourrait être une augmentation des émissions mais aussi une diminution des puits et des processus de dégradation dans l'atmosphère. Est-ce humain, est-ce naturel ? On n'a pas la réponse. Les deux sont sans doute liés. »

« Les sources naturelles réagissent à l'augmentation de la température », relève cependant Sandra Arndt, chercheuse à la faculté des sciences de l'ULB. « Il est donc très probable que les émissions vont continuer à augmenter. » Dans la nature, le méthane est principalement produit par des bactéries qui, en l'absence d'oxygène, convertissent la matière organique en CH₄. Cette réaction se produit notamment dans les sédiments marins mais aussi sous les calottes glaciaires, arctique, antarctique et sous les glaciers terrestres. A partir d'un certain niveau de satura-

tion, le méthane sous forme gazeuse s'échappe et finit par attendre la surface.

Le permafrost marin, comme un bouchon

On sait qu'il existe d'importants réservoirs de méthane dans le permafrost marin (la couche du sol gelée en permanence) et dans les hydrates de méthane cristallisés sur les fonds marins. « Mais l'importance de ces réservoirs et leur comportement sont encore très incertains », poursuit Arndt. « On sait qu'ils sont vastes et qu'ils pourraient devenir instables. » Quand ? A la faveur de l'élévation des températures et de la fonte de la glace de mer, des points de basculement pourraient s'approcher dangereusement. « Le permafrost marin, c'est comme un bouchon sur ces réservoirs ; sa déstabilisation pourrait avoir des effets en cascade. Il est clair que les émissions naturelles de méthane vont continuer à augmenter, mais on ne sait pas de combien, ni à quelle vitesse, com-

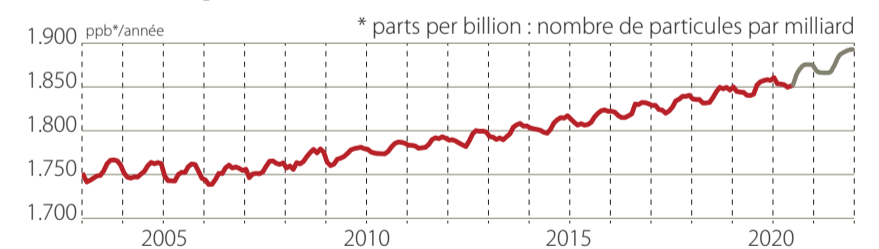
ment le système va réagir ni quels seront les effets secondaires. »

Raison de plus pour réduire les émissions d'origine humaine. Lors de la COP26, une centaine de pays se sont engagés à diminuer les émissions mondiales de méthane de 30 % en 2030 par rapport à 2020 ; seul hic : les trois gros émetteurs que sont la Russie, l'Inde et la Chine ne figurent pas dans le lot. Dans le cadre d'un accord avec les Etats-Unis, Pékin a cependant annoncé un plan de réduction de ses émissions de méthane. Il y a urgence, rappellent les experts. Si rien n'est fait, les émissions continueront à augmenter – plus de 15 % d'augmentation en 2030 par rapport à 2010, surtout en raison du secteur des déchets lié à l'augmentation de la population, ont alerté les Nations unies. Selon elles, avec les technologies actuelles, « la courbe du méthane peut facilement être infléchi de plus de 50 % en moins de dix ans. De quoi éviter une augmentation de 0,3 °C des températures mondiales ».

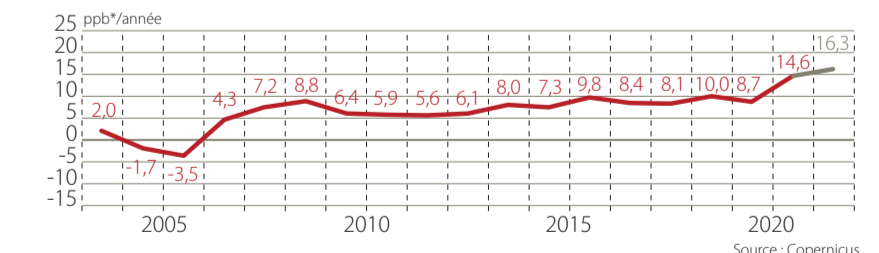


Dans la nature, le méthane est principalement produit sous les calottes glaciaires et sous les glaciers terrestres. A partir d'un certain niveau de saturation, il s'échappe et finit par attendre la surface. © REUTERS.

Evolution de la concentration de méthane dans l'atmosphère



Taux de croissance annuel



Le Turkménistan veut refermer la « porte de l'enfer »

On l'appelle « la porte de l'enfer ». Le cratère du Darvaza est situé au beau milieu du désert du Karakoum, à 260 kilomètres au nord de la capitale Achgabat. Dans ce trou d'environ 70 mètres de diamètre pour 20 mètres de profondeur brûle un feu apparemment éternel depuis 1971. Cette année-là, dit-on, des ex-

perts russes qui foraient le sol à la recherche de méthane ont causé en effondrement et une gigantesque fuite de méthane. On y a mis le feu pour éviter des émanations toxiques. Une nouvelle fois, le chef de l'Etat turkmène Gurbanguly Berdimuhammedov a annoncé que les flammes seraient éteintes, estimant

qu'elles représentaient un danger pour l'environnement et pour la santé des riverains. Assis sur d'énormes réserves de gaz naturel fossile, le Turkménistan est aussi le troisième plus gros émetteur de méthane du monde en raison des multiples fuites dans son réseau de gazoducs et ses exploitations. M.D.M.